

Assemblée générale mixte du 20 avril 2023

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2022 proposé à l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 20 avril 2023 est présenté au paragraphe 6.4.5 du document d'enregistrement universel de la société.

Résultat de l'exercice : 282.953.806,34 €
Bénéfice distribuable : 284.836.921,34 €
Affectation du bénéfice distribuable : Dotation à la réserve légale : 22.852,50 € Distribution d'un dividende : 284.814.068,84 €
Proposition de distribution de dividende : Distribution d'un dividende de 3,75 € par action, soit une somme de 355.447.860,00 € ¹
Origine des sommes dont la distribution est proposée : Prélèvement sur le résultat de l'exercice : 282.930.953,84 € Prélèvement sur le report à nouveau : 1.883.115,00 € Prélèvement sur le compte « Écart de réévaluation distribuable » : 70.627.157,07 € Prélèvement sur le compte « Prime de fusion » : 6.634,09 €

¹ Sur la base du nombre total d'actions existantes composant le capital social au 21 février 2023, soit 94.786.096 actions. Le montant total du dividende sera ajusté en fonction du nombre d'actions détenues par la société à la date d'arrêté des positions (incluse).
Sous réserve de l'adoption de la 4^{ème} résolution par l'Assemblée générale, les actionnaires bénéficieront d'une option pour le paiement du dividende en actions.